

PIRISIEN **MAG**

N° 63
JUILLET 2021

L'Avenir à tout Prix



Mairie

Place Charles-de-Gaulle
08000 Prix-ès-Mézières

03 24 57 04 92 - accueil@prix-les-mezieres.fr



Ville de Prix-ès-Mézières

PIRISIEN **MAG**
L'Avenir à tout Prix

Bulletin d'Information de la commune de PRIX-LES-MÉZIÈRES

Sommaire

Edito du Maire	page 1
Finances.....	pages 2 et 3
Aménagement/Travaux	pages 4
Communication.....	page 5 à 7
Commission Animation/Social	page 8
Vie communale	pages 9 à 11
Vie scolaire et associative	page 12 à 18
Pirisien à l'honneur.....	page 19
A la découverte de Prix-lès-Mézières	page 20
Rubrique culinaire.....	page 21
Fête Nationale.....	page 22

Mairie

1, place de Gaulle

08000 Prix-lès-Mézières

Téléphone : 03 24 57 04 92

E-mail : accueil@prix-les-mezieres.fr

Site Internet : www.prix-les-mezieres.fr



Horaires :

Du lundi au jeudi de 13H30 à 18H00

Vendredi de 13H30 à 17H00

Samedi de 9H00 à 11H00

(sauf juillet et août)

Directeur de publication : Bruno DEDION

Directeur de la rédaction : Alain BEAUFÉY

Tirage : 730 exemplaires

Mise en page et impression :

Imprimerie SOPAIC Reprographie

20 av. Charles De Gaulle

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Tél. : 03 24 33 76 81

Etat civil 2020

■ Naissances

Emile DASNOY, Milo CABART, Yohan GOUZOU, Ilyan MEDDOUR, Livio DA CRUZ

■ Mariages

« Assisté » par Emrys qui, entouré de ses frère et sœur, a accueilli par un joli discours, famille et amis, lors du mariage de ses parents, M. DEDION a eu le plaisir de célébrer le 29 mai dernier, l'union de Katy MENNESSIER et David LEVERD.

■ Décès

Jean MAZZOCCHI, Dominique OLIVIER, Bruno DE CARLI,
Daniel BERTRAND, Simone PASS veuve DUSCH



Edito



Il y a déjà un an que vous nous avez élus dans des conditions sanitaires particulières et le temps passe vite...

Mais aujourd'hui nous avons retrouvé « les jours meilleurs » (citation de Philippe LEJEUNE dans le Mag de janvier) grâce au vaccin qui a été massivement distribué et au sens civique de l'immense majorité de nos concitoyens.

Notre équipe est au travail depuis douze mois et les projets de notre programme se réalisent ou sont en construction :

- La communication a été développée : Installation d'un panneau lumineux d'information qui vous donne en instantané des informations locales utiles (travaux, covid, fêtes, météo, événements,...) également sur votre mobile en téléchargeant Cityall, création d'une page Facebook, site internet revisité,
- Les modifications de signalisation que vous avez demandées (rue des Ecolières, place de la Mairie) ont été effectuées,
- Une zone bleue a été créée à proximité du cabinet médical, de la pharmacie et du Bar afin d'empêcher le stationnement permanent des véhicules du personnel Bricodépôt.

Un disque de stationnement vous est offert et joint dans ce Magazine.

- Le projet de la voie verte a été accepté et subventionné,
- La vidéo-protection est en attente de financement,
- La création de la police pluri-communale a été refusée mais une autre solution est à l'étude,
- Le projet de création d'un Atlas de la Biodiversité Communale a été accepté,
- Une étude relative à la mise en place d'un plan de circulation a été décidée et la population sera associée à cet enjeu qui consiste à mieux sécuriser les piétons, vélos et réduire la vitesse,
- Enfin, la fête du 14 juillet va avoir lieu et je souhaite que vous soyez nombreux à participer aux actions proposées par la Mairie et les Associations.

Vous trouverez dans les pages qui suivent plus de précisions sur tous ces sujets que je viens de mentionner.

L'été est là, les vacances arrivent, la covid s'estompe, je vous souhaite donc à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances pour celles et ceux qui ont la chance de partir.

Bruno DEDION, Maire.



Eric DE CARLI

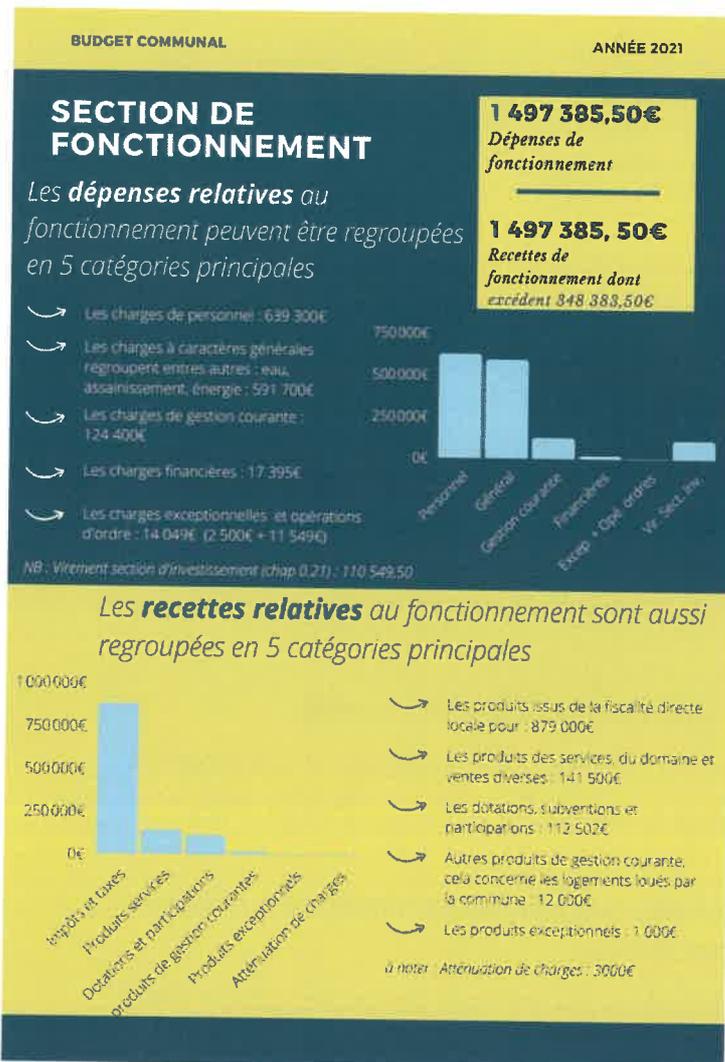
Finances 2021

Le Budget Primitif 2021 a été présenté et voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 31 mars 2021.

L'exercice 2020 présentait un excédent de 348 383,50€, qui a été reporté en recette à la section de fonctionnement du B.P 2021. Le montant de la capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 110 541,50€.

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT



Tableaux réalisés avec le concours d'Aymeric MAQUIN, étudiant stagiaire.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé lors de la présentation du budget primitif 2021, de ne pas augmenter les taux d'impositions.

Le taux de la taxe foncière sur le non bâti reste le même que celui de l'année précédente soit 26,18% et le bâti est reconduit pour un taux de 18,88%.

A noter que pour compenser la perte des recettes de la taxe d'habitation (voir article ci dessous), les recettes de la taxe foncière perçues auparavant par le département sont transférées aux Communes.

Le taux du foncier en 2020 pour le département était de 24,04%, ce taux est reconduit pour 2021, ce qui donne pour notre commune notre taux actuel de 18,88% + le taux du département de 24,04% soit un total de 42,92%. C'est ce taux qui apparaîtra sur votre votre taxe foncière 2021 en dernière page, dans la partie Commune.

A noter que la Commune n'a pas la compétence pour déterminer les bases de calcul du foncier.

TAXE D'HABITATION

Le projet de loi de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. SUIS-JE CONCERNÉ PAR LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION ?

Un dégrèvement d'office de la taxe d'habitation de votre **résidence principale**, a été mis en place progressivement sur trois ans à compter de 2018 (article 1414 C du CGI).

Cette réforme de la taxe d'habitation permet à 80 % des foyers de bénéficier de la suppression totale de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale en 2020.

À compter de 2021, la réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale va bénéficier à tous les contribuables.

Ainsi, vous bénéficierez à minima d'une exonération partielle fixe de 30 % en 2021 (65 % en 2022 et 100 % en 2023) de la taxe d'habitation sur votre résidence principale.

En outre, si vous n'êtes pas assujéti à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) et si votre revenu fiscal de référence (RFR) de 2020 (indiqué sur l'avis d'impôt sur les revenus 2020 transmis à l'été 2021) ne dépasse pas certains seuils, vous bénéficierez :

- soit d'une exonération totale ;
- soit d'une exonération dégressive (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants indiqués ci-dessous).

Cette exonération est calculée et accordée automatiquement aux usagers éligibles.

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération de 100 %	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier de l'exonération dégressive
1 part	27 761 €	27 761 € < RFR ≤ 28 789 €
1,5 part	35 986 €	35 986 € < RFR ≤ 37 528 €
2 parts	44 211 €	44 211 € < RFR ≤ 46 267 €
2,5 parts	50 380 €	50 380 € < RFR ≤ 52 436 €
3 parts	56 549 €	56 549 € < RFR ≤ 58 605 €
3,5 parts	62 718 €	62 718 € < RFR ≤ 64 774 €

La condition de revenus pour bénéficier de cette réforme prend en compte le RFR de l'ensemble des habitants du local (redevables et personnes rattachées).

Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Attention : la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif.



Marie-Paule CARRÉ VERITA

Aménagement/Travaux

■ FLEURISSEMENT

Prix-lès-Mézières s'est dotée de nouvelles jardinières. Les barrières interdisant le stationnement des véhicules chemin Haie Arrêt ont laissé leur place à de jolies jardinières colorées. L'accès à la salle polyvalente et à l'école maternelle est plus agréable.

De même, la place de la Mairie est maintenant fleurie, une cascade et 2 vasques ont été installées par nos services techniques. La plantation des massifs et jardinières est maintenant terminée.



■ ECOLOGIE :

La loi interdit déjà depuis 2017 l'utilisation de **produits phytosanitaires chimiques** par les collectivités pour entretenir les espaces verts et la voirie. A partir de juillet 2022, cette interdiction va être étendue dans les lieux de vie comme les jardins de copropriétés, les parcs privés, les cimetières ou les campings.

C'est pourquoi la **végétalisation du cimetière** est en cours. Alors si l'herbe pousse... respectez-la !

Des panneaux indiquent les emplacements enherbés.

Une nouvelle mandature, de nouvelles méthodes : la binette a fait place au « ripagreen ».

Cet appareil fonctionne au gaz et produit un choc

thermique sur les mauvaises herbes.

Dans un premier temps elles noircissent puis se désagrègent.

Vous verrez donc les agents communaux utiliser cet appareil pour désherber les

rues de Prix.



■ NOUVEAU LOCAL EN MAIRIE

Les employés communaux ont créé un nouveau local dans les archives de la Mairie.

Ils ont tout fait : cloisons, peinture, revêtement de sol... Ce nouveau bureau est destiné à accueillir la police municipale.

■ SUPPORTS VELOS

Prix-lès-Mézières s'inscrit dans un schéma de circulation douce. Afin de faciliter la circulation des vélos et plus particulièrement le stationnement, des supports pour les vélos ont été installés sur l'ensemble de la commune. Ils arborent notre blason.

Un représentant de « Ma Ville à Vélo » a activement participé au choix de ces emplacements. Pour l'achat de ces supports, la commune a sollicité une subvention dans le cadre du dispositif du programme Alvéole « coup de pouce ». Une subvention vient d'être versée ; elle représente 50 % de la facture d'achat.

Merci à toute l'équipe technique pour son implication à la réalisation de ces différents travaux.

■ STATIONNEMENT

Le stationnement devant le pôle médical et la pharmacie devenait de plus en plus problématique. En effet, ce secteur était très souvent occupé par le personnel de Bricodépôt.

Après en avoir délibéré en Conseil Municipal, toutes les places de parking allant du pôle médical au Trafalgar ont été transformées en zone bleue. Vous trouverez dans ce mag un disque indispensable pour vous garer en toute tranquillité dans cette zone pendant 2 heures maximum.



■ Travaux chemin de Montigny aux Bois - STATION GNV

Afin de s'inscrire dans la transition énergétique, La RDTA a acquis une vingtaine de cars qui rouleront au gaz. Une station GNV (Gaz Naturel Véhicule) est en cours d'installation dans l'enceinte de la RDTA. Son raccordement au réseau de GRDF est prévu aux alentours du 20 juillet. Pour se faire, 2900 mètres de canalisations sont en cours de pose depuis la zone commerciale de Carrefour jusqu'à la RDTA, route de Warnecourt, en passant par le chemin de Montigny aux Bois.



Alain BEAUFEY

Communication

Nouveau !

Nous souhaitons, dans notre programme, développer la communication avec nos administrés.

C'est dorénavant chose faite :

Retrouvez les informations communales sur le **panneau lumineux** installé à l'entrée de la commune.

Bien évidemment, n'hésitez pas à consulter notre **site Internet**, prix-les-mezieres.fr, toujours actif et quelque peu relooké.

Notre page **Facebook**, mise en ligne le 8 mai dernier, compte de plus en plus d'abonnés.

Vous pouvez, si vous préférez, télécharger l'application City all sur votre mobile en suivant les instructions ci après.

Communication

L'application "City All" sur votre smartphone !

Retrouvez les informations de votre commune (Actualités, Alertes, Événements)

Liens vers les infos pratiques du Covid-19 (Gestes Barrières, Attestations, Numéros verts et Appli "TousAntiCovid")

Adresse, numéro de téléphone, lien vers le site web et horaires d'ouverture de votre commune

Participez aux sondages pour améliorer le quotidien de la commune

Lien vers notre page Facebook

Fil d'actualités
Toute l'actualité de la ville

Journal électronique
Le panneau dans ma poche

Covid 19
Info pratiques sur la Covid

Participer
Signaler, suggérer, féliciter

Ma mairie
13030 - 13800

Météo
Météo de la ville

Sonfrage
Avis des citoyens

Numéro d'urgence
Contacts

Facebook
La page Facebook de la ville

Les actualités présentes sur le panneau lumineux se trouvent ici

Participez de façon très simple à l'environnement de Prix-lès-Mézières*

Va t'il faire beaux durant les 5 prochains jours ? C'est ici que vous le saurez !

6 numéros d'urgence à connaître

Téléchargez City All gratuitement puis sélectionnez votre ville

*Fonctionnement du module "Participer" disponible sur votre application CityAll

Vous avez envie de Signaler un problème, de Suggérer un changement ou de Féliciter une action réalisée par vos agents. La méthode est identique et voici la marche à suivre !

Choisissez le type de signalement

Prenez une photo, validez l'adresse et mettez une description

Indiquez vos coordonnées et validez vos données et cliquez sur Envoyer

La fiche a été envoyée et vous recevrez un mail dans 24h. Votre demande sera traitée par nos services.

Les dossiers en cours

• Création d'une police pluri communale :

La mise en place de ce nouveau service est attendu depuis longtemps pour faire face aux incivilités croissantes que vous constatez : Non respect du stationnement interdit sur trottoirs, non respect de la limitation de vitesse, non ramassage des crottes de chien, incivilités sur l'aire de jeux, etc...

La commune avait trouvé un accord avec les communes de Warcq et La Francheville pour créer une police pluri-communale et le conseil municipal avait délibéré favorablement.

Ce projet vient d'être rejeté par la Préfecture au motif que la communauté d'agglomération met à disposition des agents de police aux communes membres de la zone gendarmerie. En conséquence, la mise en commun d'agents de police municipale entre communes est interdit.

Non satisfait de cette décision, le conseil municipal étudie plusieurs pistes. Une solution sera trouvée prochainement. Prix-lès-Mézières aura bien sa police municipale.

• Mise en place de la vidéo-protection :

Ce projet lié au précédent point d'information a pour objectif de mieux sécuriser la vie quotidienne des pirisiens. Des caméras seront implantées à chaque entrée/sortie de la commune et sur certains sites méritant une surveillance particulière.

L'entreprise chargée de l'installation a été retenue (coût : 60 000€ ttc) et une subvention est attendue.

Le fonctionnement du système est prévu pour septembre.

• Création d'une voie verte :

La volonté de la commune est de développer ce qu'on appelle les mobilités douces (déplacements des piétons et vélos). Un dossier a donc été présenté à l'Etat pour créer une voie permettant d'aller de Prix-lès-Mézières à Mézières par le bord de Meuse ; le chemin débutant en bas de la rue du Mellier et se terminant au pont de la voie rapide. Ce dossier d'un coût prévisionnel de 420 000€ a été accepté et sera subventionné par l'Etat à hauteur de 78%.

La procédure d'achat des terrains et d'indemnisation est en cours et s'il n'y a pas d'obstacles d'acquisitions, la voie verte sera opérationnelle au 2^{ème} trimestre 2022.

Sachez que la ville de Charleville-Mézières étudie l'aménagement du prolongement du chemin existant pour rejoindre la rue de Vieille Meuse.

• Création d'un nouveau chemin piétons/vélos :

Durant la construction de l'autoroute A34, une Association foncière a été créée afin de faciliter l'exploitation des terres agricoles par un remembrement.

C'est dans ce cadre, que la commune a bénéficié de la création d'un verger de poiriers au lieudit Le Poirier et va bénéficier d'un nouveau chemin que l'association foncière va créer. Il partira du chemin de la Maladrie, passera derrière la chapelle Saint-Hilaire et rejoindra Warcq à la Demi-Lune.

Début des travaux sept-octobre 2021.

• Mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale :

Connaître sa faune et sa flore pour mieux la préserver, sensibiliser la population et l'école à la biodiversité telles sont les ambitions du Conseil Municipal.



C'est la raison pour laquelle la commune, aidée par une douzaine de pirisiens engagés dans le respect de la nature, a déposé un dossier pour mener à bien cette action nouvelle. Le projet vient d'être retenu et subventionné par l'Etat à hauteur de 80% (coût 38 000€).

Toute personne souhaitant participer à ce projet peut s'inscrire en Mairie ou à s.techniquesplm@laposte.net.



• **Lancement d'une étude de mise en place d'un plan de circulation :**

La rue de Mézières est une route départementale d'environ 1km, rectiligne, fréquentée dont les trottoirs sont communaux en assez mauvais état et les réseaux aériens peu esthétiques.

Elle mérite une réflexion et une réflexion sur son devenir : Refaire en état, modifier le stationnement, comment y intégrer davantage les circulations piétons et vélos, comment freiner la vitesse, etc. ?

La réflexion sur l'aménagement de la rue de Mézières ne peut, à notre avis, se faire sans



prendre en compte l'évolution de la circulation sur l'ensemble de la commune et notamment ses principales rues traversantes.

C'est la raison pour laquelle, le conseil municipal a décidé avant tout travaux significatifs de voirie de faire réaliser un plan de circulation sur l'ensemble de la commune prenant en compte les problématiques quotidiennes : vitesse, stationnement, piétons, vélos...

La population sera associée à la construction de ce plan de circulation et consultée sur la proposition qui nous sera présentée, au cours du premier trimestre 2022.



• **Découverte d'Internet**

Le développement du numérique prend une place de plus en plus croissante dans la vie quotidienne (déclaration d'impôts, paiement en ligne, réception de messages et réponses, envoi de documents, etc ...) et peut être un handicap pour les personnes qui ont peu ou jamais pratiqué.

Aussi, pour répondre à ce besoin, la Commune envisage de reprendre en septembre, si les conditions sanitaires le permettent, les séances gratuites d'initiation à internet d'une durée d'environ 2 heures.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous retourner ce bulletin d'inscription ou de venir vous inscrire en Mairie pour la fin du mois,

NOM, Prénom.....
 Adresse :.....
 Tél :

Q1 : Possédez du matériel informatique :

Oui, précisez lesquels (Ordinateur, smartphone...) :

Non, passez à la question 4

Q2 : Si oui, quel est votre temps accordé à l'informatique :

Moins de 1 fois par semaine

2 à 3 fois par semaine

Tous les jours

Q3 : Si oui, quel usage en faites-vous ?

Logiciel de traitement de texte

Internet

Médias sociaux (Facebook, Youtube...)

Films et/ou musique

Autres

Q4 : Quelles connaissances souhaitez-vous acquérir lors des formations ?

Utilisation du matériel informatique (clavier/souris)

Organiser vos dossiers/fichiers

Navigation Internet

Logiciel de traitement de texte

Utilisation des médias sociaux



Noëlle COHIDON

Animation/Social

■ **Nous avons traversé une crise sanitaire qui a impacté nos vies quotidiennes.**

Il ne nous a pas été permis de nous réunir et de partager des moments chaleureux et amicaux comme nous les aimons et ces temps d'échange et de partage nous ont manqué.

Il nous faut être optimistes et c'est la raison pour laquelle la commission animation /social, en collaboration avec Frédéric HOTTIN, agent d'animation, travaille au quotidien sur les actions à venir.

Bien que les événements prévus au premier semestre 2021 ont été annulés (vœux du Maire, concerts de Janvier Mars et Mai, fête Patronale de Mai, fête de la musique du 19 Juin) ou reportés (voyage des anciens repoussé au 18 septembre 2021 toujours chez le Père Mathieu à Landrecies dans le Nord), diverses animations ont eu lieu :

La chasse aux œufs à Pâques pour les jeunes de 3 à 11 ans, le " Super-Pirisiens Rassemblements " en Mai pour les ados et un concours de photos qui s'est achevé le 1^{er} Juin.

Chaque manifestation a remporté un vif succès. A l'heure où j'écris ces quelques lignes nous sommes en pleine préparation de la Fête Nationale du 14 Juillet dont vous trouverez le programme dans ce bulletin.

Avec l'aide des associations Pirisiennes nous nous évertuons à mettre tout en œuvre afin que vous puissiez adultes et enfants passer une journée champêtre axée sur des animations familiales autour de la place de la Mairie.

Une belle récompense le "label Commune ou Ville sportive Grand Est " vient de nous être

renouvelée par le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est. Ce label vient gratifier le travail de la municipalité et de nos associations qui seront invitées lors de la cérémonie de remise du diplôme et de la pose du panneau.

A la rentrée de septembre nous souhaitons faire



revivre l'espace Bernard LALLEMAND en accueillant les jeunes et adolescents ; baby foot, table de Ping-Pong, jeu de fléchettes électroniques..... sont à votre disposition.

Contactez Frédéric HOTTIN (animplm@laposte.net).

Sans oublier, nous l'espérons, la reprise des cours informatiques pour les séniors.

Pour conclure les membres de la Commission Animation / Social vous souhaitent de très bonnes vacances d'été.



Alain SOHIER

Vie Communale

■ Animations

Chasse aux œufs

Le dernier week-end Pascal fût l'occasion pour les plus jeunes de la commune, de leurs parents et de leurs grands-parents de partir à la chasse aux œufs. En effet une soixantaine de familles a participé à cette manifestation et la plupart d'entre elles a trouvé le précieux Graal. Les enfants se sont ensuite rendus à l'espace Bernard Lallemand où ils se sont vus remettre par les élus, leurs chocolats bien mérités.



Chasse aux Super-Héros

C'est sous une météo agitée que les petits pirisiens ont parcouru la commune ce dimanche 9 mai à la recherche des plus célèbres super-héros de l'univers des comics américains. Onze d'entre eux avaient été dissimulés aux quatre coins de notre village. La tâche ne s'avéra pas aisée mais beaucoup de nos jeunes habitants ont découvert les repaires de Superman, Batman et consorts. Pour les remercier de leur participation active à ce jeu, les enfants ont reçu des mains des élus : crayons de couleur, dessins et chocolats.



Prix-lès-Mézières Ville Sportive

Le 18 juin dernier la commune de Prix-lès-Mézières a reçu pour la deuxième fois du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), le label de ville sportive. Cette distinction est décernée, après dossier aux villes ayant effectuées des efforts notables dans l'amélioration du sport de manière générale.

Sont pris en compte dans cette notation :

- Les infrastructures et leur entretien
- Les résultats des clubs sportifs

- Les associations et leur engagement sportif
- Le budget de la commune consacré au domaine du sport
- Les projets à venir

Au terme d'une cérémonie qui a eu lieu à Courtisole dans la Marne, Alain SOHIER, Conseiller délégué à l'animation et aux sports s'est vu remettre des mains du directeur régional olympique cette précieuse nomination.

Concours photos « L'insolite à Prix-lès-Mézières »

1^{er} prix : Helene Lecaille

Héloïse Leguay

2^{ème} : Chantal Prigent

Muguette Rovello

3^{ème} : Nora Boureche

Prix spécial remis aux premiers par M^{me} Renard, Directrice des studios Harcourt à Paris :



Un abonnement d'un an au magazine Photos et un stage de 3 heures dans les studios Harcourt.

Soirée Cinéma

Et si montrer des solutions, raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ...

Venez voir le film « DEMAIN » que nous vous présentons ce vendredi 9 juillet à 18h à l'Espace Bernard Lallemand, à l'occasion du lancement de la construction de notre Atlas de la Biodiversité Communale, financé par France Relance et l'Office Français de la Biodiversité.

Ce film a reçu le César en 2016 du meilleur film documentaire.

Entrée gratuite.

Fête Nationale

Retrouvez le programme en fin de bulletin !



■ **Synthèse et principales décisions du Conseil Municipal**

Depuis le début de l'année, le Conseil Municipal s'est réuni 4 fois.

Nous vous relatons ci-après les principales décisions :

8 février :

Retrait d'une délibération relative à la taxe de crémation
Renouvellement de l'adhésion à Villes et Villages Fleuris
Création d'une police pluricommunale
Fixation du tarif d'emplacement d'un distributeur de pizzas
Communications du Maire

31 mars :

Vote du compte administratif
Vote des taux d'imposition
Vote du budget primitif 2021
Création d'une zone bleue
Attribution des subventions
Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles
Mutualisation de services et biens avec Ardenne Métropole
Adhésion Villes Internet et Fondation du Patrimoine
Prévision d'animations
Communications du Maire

17 mai :

Installation d'un nouveau conseiller municipal
Attribution de subventions
Avenant au contrat de concession du crématorium
Entretien des hydrants de lutte contre l'incendie
Avis sur transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Point d'information voie verte
Etude d'un plan de circulation
Organisation du temps scolaire
Travaux
Personnel communal
Animations à venir
Communications du Maire

25 juin:

Information des délégations au Maire.
Police intercommunale et police municipale.
Convention relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés par la S.P.A. ou la LISA.
Marché de fourniture de repas pour la restauration scolaire.
Atlas de la biodiversité.
Communications du Maire.

RAPPEL

**Tous les compte-rendus sont consultables sur www.prix-les-mèzieres.fr
rubrique La Mairie, puis Le Conseil Municipal**





■ Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Vous trouverez ci-après la lettre de démission de M. LEON et la réponse de M. le Maire.

Suite à la démission de M. Patrick LEON, le Maire Bruno DEDION a installé lors du

Conseil Municipal du 17 mai, Alexandre PIERMEE demeurant route de Warnécourt. M. PIERMEE a décidé de s'investir dans la Commission Animation/Social.

Pirisien Mag lui souhaite la bienvenue !

REÇU LE
26 AVR. 2021
MAIRIE PRIX LES MEZIERES

PLM le 25/04/2021

Monsieur le maire,

Comme vous le savez, je considère que votre municipalité fait des dépenses inutiles ou non-prioritaires (exemple : panneau électronique d'information). Pire, vous venez d'engager des crédits pour supprimer des aménagements réalisés par la précédente équipe municipale en matière de sécurité routière : retrait du STOP en haut de la rue des Ecolières et mise à double sens de circulation de la portion de route devant la mairie.

J'ai tenté de m'opposer à tout cela mais en vain car vous disposez d'une large majorité malgré une courte victoire de votre liste aux élections municipales de 2020.

Il faut selon moi terminer la rénovation de notre salle polyvalente commencée sous la précédente mandature et aujourd'hui presque achevée. Reste à y installer un système de chauffage dans l'aire sportive pour en optimiser l'utilisation (comme en période de crise sanitaire par exemple) et pour un meilleur confort des personnes pratiquant les activités proposées par nos associations. Il faut également réaliser des travaux rue de Mézières, à commencer par la réfection des trottoirs pour y faciliter la mobilité des personnes âgées et handicapées, mais aussi parce qu'il s'agit d'un axe très fréquenté de notre commune où les véhicules roulent souvent trop vite. Ces travaux n'ont pas pu être entrepris de 2014 à 2020 car il était aussi urgent de rénover entièrement la place de la mairie et de l'église qui était en très mauvais état et donnait une triste image de notre commune lors des cérémonies de mariage, des obsèques et des réceptions officielles notamment.

Vous m'avez qualifié d'amateur quand j'alertais sur le fait que les aides publiques et les subventions risquaient d'être de plus en plus difficiles à obtenir pour des petites communes comme la nôtre. En attestent pourtant la diminution de la Dotation forfaitaire versée par l'Etat et la suppression des taxes sur les services funéraires dont la taxe de crémation, importante pour notre budget communal. Il est assez cocasse de relire ce que vous affirmiez dans votre dernier tract électoral : « les dotations aux communes ne baisseront pas ». Où est l'amateurisme Monsieur le maire? Il y a aussi les incertitudes économiques de la période post Covid et l'aggravation de la dette publique dont il faut se préoccuper car elles impacteront sans-doute les budgets de l'Etat et des collectivités territoriales. D'où la nécessité, à mon sens, de bien cibler les dépenses vraiment utiles et prioritaires à engager.

Vos choix me paraissent donc imprudents pour nos finances communales.

Je ne veux pas cautionner vos décisions. Je vous présente ma démission.

Merci de communiquer cette lettre au conseil municipal et à la préfecture.

Bien cordialement.

Patrick LEON



Monsieur LEON Patrick
5, rue de Fagnon
08000 PRIX-LES-MEZIERES

Monsieur,

Je prends acte de votre démission reçue ce 26 avril par dépôt en boîte aux lettres et transmise à Monsieur le Préfet.

Comme vous le savez, nous avons été élu sur un programme et appliquons le nôtre, notamment en répondant aux attentes exprimées par 75% des pirisiens (modifications routières que vous contestez).

Vous n'hésitez pas dans votre courrier à affirmer que les subventions risquent d'être de plus en plus difficile à obtenir : Certes cela est vrai pour le remplacement de quelques luminaires mais ça ne l'est pas pour les projets structurants, bien construits et entrant dans les orientations de l'Etat. Pour exemple, sachez que le financement de la voie verte (à laquelle vous n'avez cessé de vous opposer tout en votant pour par procuration) vient d'être accepté à 77,44%. Concernant la suppression des taxes funéraires qui nous pénalise injustement et brutalement, nous travaillons pour trouver une solution compensatoire.

Quant à la rue de Mézières qui retient particulièrement notre attention, notre raisonnement est différent du vôtre. Il ne s'agit pas de commencer à entreprendre la réfection des trottoirs sans savoir quel est le devenir de cette voie. C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal dans sa dernière séance, a décidé à l'unanimité d'étudier au préalable la problématique globale de la circulation. Ce n'est qu'au rendu de la présentation d'un plan de déplacement local que les décisions seront prises sur les travaux à envisager.

Durant ces quelques mois passés ensemble, malgré votre déclaration d'opposant constructif, vous vous êtes comporté en mauvais perdant, multipliant les litanies emphatiques et les demandes tatillonnes. Durant la période électorale, vous n'avez pas apprécié d'être qualifié « d'amateur » ; il est vrai que ce dernier n'a pas le sens du sacré. Il préfère souvent démontrer sa maîtrise en employant des mots compliqués, en cherchant à s'imposer et en parlant fort. L'amateur sait tout ; pas étonnant qu'il critique ou qu'il condamne. Le vrai Pro, au contraire a une humilité liée à sa connaissance. Sachant ce qu'il sait, il est aussi conscient de tout ce qu'il ne sait pas.

Vous écrivez que vous démissionnez parce que vous ne cautionnez pas nos décisions. Ce choix est inquiétant car il signifie que vous n'acceptez pas le débat démocratique et fuyez vos responsabilités envers vos électeurs qui vous ont pourtant élus pour participer au conseil municipal et vont se sentir trahis.

La véritable raison ne semble pas être celle là. L'approbation de nos projets par vos colistiers vous perturbe mais nous conforte dans nos choix.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Bruno DEDION

Nous vous l'avions présentée en janvier :

Des nouvelles de Prissilia DUPONT, Service civique au service des Séniors notamment

Un questionnaire a été conçu en faveur des seniors, recensant les besoins de chacun pour ensuite traiter les réponses, améliorer les points négatifs et prendre en compte les demandes et souhaits.

Par la suite j'ai contacté régulièrement les personnes isolées afin de prendre de leurs nouvelles.

Dans le cadre de la vaccination contre la Covid 19, un courrier a été adressé aux personnes de + de 75 ans afin de les accompagner dans leurs démarches de prise de rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone. Malgré un début très difficile, mais avec de la patiente et de la

persévérance, quelques rendez-vous ont pu être finalisés.

Par ailleurs, je les ai informés que dans le cas où elles rencontreraient des difficultés avec les outils informatiques, une assistance pour se connecter au site des impôts à partir d'un poste en Mairie pourrait leur être proposée.

Une charte de bonne conduite pour la cantine scolaire a été élaborée, elle sera jointe au dossier d'inscription, les parents auront la charge de l'expliquer à leurs enfants, celle-ci est également affichée à la cantine.

En février, lors du centre aéré organisé par l'AFR, j'ai participé aux différents ateliers proposés aux enfants.

J'ai assisté à diverses réunions et pu découvrir les différentes tâches effectuées par le personnel administratif d'une mairie.

Toutes ces différentes expériences me permettront je l'espère de trouver rapidement un emploi dans les différentes structures en relation avec le public.





Vie Scolaire et associative

Année scolaire 2020-2021

En raison des conditions sanitaires, l'année scolaire 2021-2021 a été un peu particulière.

Différentes mesures ont dû être prises et plusieurs sorties annulées :

- Entrées et sorties décalées pour éviter le brassage des élèves.
- Récréations décalées et chaque classe dans sa partie de cour.
- Masque obligatoire pour les élèves de l'école élémentaire depuis début novembre.
- Cantine déplacée dans la salle polyvalente pour les enfants de l'école élémentaire afin de respecter les distances sanitaires.
- Patinoire annulée pour les CP et CE.
- Une seule classe pour le cycle natation autorisée.

La classe de CP :

La fête du jour 100 : Initialement prévue le 6 avril, le 100^{ème} jour aura été fait finalement le jour 99 en raison de la fermeture des écoles du 5 avril au 10 avril.

Les élèves de CP ont pu présenter leurs collections joliment décorées à leurs camarades. Malheureusement, cette année, le musée éphémère du jour 100 ne sera resté qu'une journée ouvert. Les élèves ont réalisé des défis toute la journée et ont pu savourer de délicieuses crêpes pour clôturer cette journée.

Initiation au vélo : Depuis le 30 avril, les élèves font un cycle vélo tous les vendredis. Les parcours de gymkhana permettent à tous les enfants de progresser dans la maîtrise de conduite de leurs vélos.

En fin de séance, les plus téméraires sont autorisés à faire quelques figures acrobatiques avec leurs vélos.



Prix-lès-Mézières

aérés lors des vacances de printemps. Le bilan global est cependant positif en termes de fréquentation et de satisfaction des familles et des enfants.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août 2021.

L'association a pu maintenir l'essentiel de ses activités au cours de cette année scolaire 2020/2021, qui a été marquée par la situation sanitaire, les quelques semaines de confinement et la fermeture des centres

Pour ces 4 semaines et demi d'ouverture, ce sont 29 animateurs, BAFA ou en cours de formation, qui ont été recrutés pour encadrer les 188 enfants accueillis chaque jour sur le centre.

Au programme, peu de sorties extérieures mais des animations et intervenants sur le site, et des semaines organisées autour de différentes thématiques.

Cette année, pas de camping à Douzy, mais 2 camps sont organisés à la maison de la nature de Boulton aux bois (CP à CE2) et à Prix-lès-Mézières (CM1 à 6e), dans des conditions qui permettront de maîtriser les consignes sanitaires qui continuent à s'appliquer pour les accueils collectifs. Comme chaque année, l'objectif est que les enfants s'amuse et profitent un maximum de leurs vacances, et une nouvelle fois que les contraintes sanitaires spécifiques impactent le moins possible le déroulement de leurs activités.

Les services proposés par l'Association Familles Rurales de Prix les Mézières :

Accueil Périscolaire tous les jours d'école :

- Le matin à partir de 7 h 30
- Le midi de 11 h 30 à 12 h 30
- En fin de journée jusqu'à 18 h 30.

Accueil les mercredis récréatifs en période scolaire :

- Ouverture de 7 h 30 à 18 h
- Accueil à la demi-journée ou à la journée complète

- Repas du midi tiré du sac fourni par les familles

Centre aéré : A toutes les vacances scolaires (sauf Noël et en août).

- Inscription à la semaine complète
- Les inscriptions ont lieu plusieurs semaines avant l'ouverture du centre et sont communiquées aux familles adhérentes par mail, affichages et sont également relayées par la mairie via le site internet, CityAll,..

Pour contacter l'association :

Séverine PAYON - directrice

mail : afrprixlesmezieres@outlook.fr

Tél : 06 25 89 29 96





■ Les restrictions inhérentes à la pandémie communiquées par la Préfecture aux élus de nos communes, ne nous ont pas permis de commémorer normalement les manifestations patriotiques habituelles.

Cependant, cette année encore, un hommage a été rendu le 08 mai aux victimes civiles et militaires devant les monuments aux morts de Prix-Lès-Mézières et la commune de Neuville-Les-This regroupant Fagnon, This et Sury.

Les Maires des communes respectives Mrs Bruno DEDION et Freddy THEVENIN, Mr Hubert NEVEUX, Président et Guy BOILEAU, Vice Président des ACPG/CATM, accompagnés des jeunes portedrapeaux, Henri AUBENTON et Clément VAROQUIER (dont c'était la première manifestation patriotique) ont déposé leur gerbe en présence de quelques élus.

A ce sujet, il faut rendre hommage à nos portedrapeaux ; Mrs François TEMPLIER et Henri AUBENTON pour Prix-lès-Mézières ainsi qu'à Mrs Léon SCHAEP et Clément VAROQUIER pour les communes affiliées à notre association des Anciens combattants ACPG/CATM.

Il est heureux que des jeunes puissent perpétuer le devoir de mémoire que nous devons à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.





Chœurs Atout Prix

■ La chorale "**CHOEURS ATOUT PRIX**" de Prix-Les-Mézières, a malheureusement été obligée de stopper ses répétitions comme toutes les activités associatives, à cause de cette douloureuse pandémie.

Depuis le 9 juin, nous avons pu nous réunir à nouveau et les choristes ont prouvé qu'ils étaient heureux de se retrouver pour chanter.

Notre chorale va reprendre doucement mais sûrement le chemin des répétitions.

Durant cette longue trêve, Roger FAGOT, notre chef de chœur, a travaillé beaucoup sur des nouvelles chansons afin de pouvoir renouveler notre répertoire.

La chorale se compose actuellement de :

- 19 Altos
- 19 Sopranes
- 3 Hommes.
- 1 Chef de Chœurs

La chorale a accueilli depuis sa reprise du 9 juin deux nouveaux choristes, une Alto et un homme.

Nous souhaiterions accueillir plus d'hommes, alors n'hésitez pas, Messieurs, à venir vous joindre à nous.

Aucune connaissance musicale n'est requise seulement le plaisir de chanter.

Notre répertoire est composé de chants contemporains, de variétés françaises et de comédies musicales (Les Misérables, La Mélodie du bonheur...)

Nos répétitions se dérouleront à **partir de septembre toujours le mardi soir de 20h à 21h30 dans la salle Polyvalente de Prix-lès-Mézières.**

Nous assurerons à partir de la rentrée deux concerts par trimestre.

Une grande nouveauté de notre chorale sera l'adaptation de petites chorégraphies sur nos chants.

Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail : choeursatoutprix@hotmail.com ou vous présenter aux répétitions.

Vous pouvez également me contacter au **06.22.34.69.22.**

La Présidente
Véronique GOURBIL



SIERRA ALPHA DX Group – Radio Club F4KJP : Un seul virus : Celui de la radio

■ Comme l'an passé, les contraintes sanitaires et les confinements successifs ont pesé sur les activités lors du premier semestre au radio-club F4KJP basé dans la commune.

Même si les ondes ne propagent aucun virus dangereux et permettent de communiquer sans risque, les radioamateurs du SIERRA ALPHA ont une nouvelle fois été impactés par la COVID-19 dans leurs projets communs.

Ainsi, la participation du groupe pirisien au championnat de France téléphonie HF qui devait se dérouler depuis le radio-club les 27 et 28 février dernier a dû être annulée, en raison de la pandémie.

Après plusieurs reports successifs et pour les mêmes motifs, l'assemblée générale 2020 de l'association qui devait avoir lieu en novembre s'est finalement tenue au printemps dernier.

Afin de respecter les mesures gouvernementales, cette AG s'est déroulée dans un format particulier, hors présentiel.

L'élection du bureau s'est effectué par correspondance et le dépouillement du scrutin a eu lieu le 17 avril au local du radio-club en comité restreint.

A l'unanimité, le Président Gérard BRUNET et les membres du conseil d'administration ont été réélus.

Quelques semaines plus tard, le déconfinement progressif a fort heureusement permis aux membres de l'association de se retrouver enfin dans leurs locaux.

Les cours de formation à la licence radioamateur qui avait été annulés en avril ont pu reprendre le 15 mai avec de nouveaux candidats à l'examen.

Depuis cette date, tous les 15 jours, les élèves et leur formateur se réunissent pour poursuivre leur formation basée sur les connaissances techniques et réglementaires du radioamateurisme.

Prochainement, les adeptes de la télégraphie (code Morse) devraient eux aussi se réunir à nouveau pour se former à cette pratique particulière de communication.

Les 05 et 06 juin dernier, la poursuite du déconfinement

a enfin permis aux compétiteurs du radio-club de participer à un concours national.

Renouant avec leurs habitudes depuis un point haut du département, ils ont communiqué 48 heures durant avec leurs correspondants français et européens sur les ondes VHF.

Au final, 250 contacts ont été effectués par les pirisiens, notamment avec la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, ou encore l'Espagne.

Enfin, les travaux d'extension des locaux de l'association mis en sommeil durant de longs mois par les contraintes sanitaires, vont pouvoir reprendre très prochainement.

Au radio-club F4KJP, comme partout ailleurs, le retour à une vie normale est enfin en vue ... Croisons les doigts !

Toutes les personnes intéressées par la pratique de la radio peuvent contacter les responsables du SIERRA ALPHA DX Group qui se feront un plaisir de leur faire découvrir leurs activités.

Alain POIRIER

(Responsable communication SIERRA ALPHA DX Group – Radio club F4KJP)





Des nouvelles de l'IDCT

■ Comme beaucoup, l'IDCT a dû s'adapter aux exigences du reconfinement.

Forts de l'expérience acquise lors des premiers confinements, nous avons aussitôt mis en place des cours en distanciel.

Trois fois par semaine, les élèves se sont retrouvés sur « Zoom » et la pédagogie a été adaptée à ce nouveau format.

Les cours étant enregistrés en vidéo, les pratiquants ont pu retravailler tranquillement à la maison et la bonne surprise est de constater de nets progrès dans la pratique.



Depuis qu'il fait un temps plus doux, nous nous retrouvons pour pratiquer deux fois par semaine en

extérieur, le bonheur des retrouvailles !

Nous conservons toutefois un créneau en distanciel qui sera maintenu à la rentrée de septembre.

Toute personne intéressée par nos activités de Qi gong et de Tai-chi peut nous appeler dès maintenant au 06 77 82 75 31

Un grand stage est prévu en extérieur du 19 au 23 juillet, si vous souhaitez découvrir nos pratiques, vous êtes bienvenus.

Nous vous souhaitons un bel été en prenant soin les uns des autres.



■ Après 2 années sportives perturbées par la pandémie toute l'équipe du FEP est à pied d'oeuvre afin de préparer la prochaine rentrée.

Le planning des activités est encore en cours d'élaboration et vous pourrez retrouver toutes les informations prochainement sur notre site www.fep-plm.fr

Vous pourrez y découvrir tous les plannings et nos nouveautés dont de la marche nordique.

Nous espérons vous retrouver tous en pleine forme en septembre. En attendant passez d'excellentes vacances et restez prudents.

La Présidente du FEP
Isabel LÉON





PIRISIEN A L'HONNEUR

■ **Eddie POTDEVIN** habite rue de Fagnon. Il a 40 ans, il est marié à Kamelia et papa d'Oscar et Arsène.

Mais Eddie est surtout un sportif de haut niveau sur liste ministérielle niveau Elite. PIRISIEN MAG a souhaité en savoir plus.

PM : Quelle discipline paralympique pratiquez-vous ?

EP : J'ai toujours fait du sport et j'ai pratiqué le motocross depuis mon plus jeune âge, jusqu'à disputer des compétitions aux Etats Unis. J'ai d'ailleurs été champion de France en 2005. En 2014, j'ai eu un grave accident sur une séance d'entraînement en vue de préparer l'enduro du Touquet et à la suite des blessures, j'ai dû être amputé de la jambe gauche. J'ai dû trouver autre chose et suite à ce coup du sort, je me suis reconverti en 2017, après avoir mis la carrière immobilière de côté, dans le para canoé et plus précisément la pirogue.

PM : Quels titres avez-vous déjà obtenu ?

EP : J'ai été sélectionné en équipe de France en mai 2018 et champion de France 9 fois sur 200m, 500m, 5000m. J'ai également obtenu 6 podiums internationaux (coupe du Monde, championnat d'Europe).

PM : Vous venez d'être sélectionné pour participer aux Jeux Paralympiques qui se dérouleront au Japon du 24 août au 5 septembre prochain. Quel est votre objectif ?

EP : Il est très clair : Je veux réaliser mon rêve ; ramener une médaille voire plus. Je suis actuellement dans le top 5 mondial, je vais dans les semaines qui viennent tout faire pour être encore plus fort quand je serai au Japon.

PM : N'est-ce pas trop compliqué de concevoir vie sportive et vie familiale ?

EP : Etant reconnu sportif de haut niveau, j'ai la chance de percevoir des aides de l'Etat, de la Région, du Département, et de sponsor privé. La vie familiale et le sport de haut niveau ne peuvent être compatibles sans la compréhension de mon épouse et le soutien de mes fils. Mon challenge est devenu également le leur et pour que les absences aient un sens, il faut des récompenses.

PM : Un dernier mot Eddie pour nos lecteurs ?

EP : Je suis très heureux car nous avons toujours voulu habiter à Prix-lès-Mézières et nous y sommes très bien depuis 5 ans maintenant. Représenter la France à Tokyo sera pour moi une très grande fierté, je suis patriote et fier de notre pays et de mon département.

PM : Merci Eddie pour cet entretien ; on vous attend pour fêter cette médaille !



Découverte de PRIX-LÈS-MÉZIÈRES

Le Jardin du Prieuré

■ Connaissez-vous ce petit coin de paradis ?

Situé derrière l'église il a été aménagé à l'initiative de J.M. DEMONGIN.

Vous recherchez du calme ? Venez vous ressourcer sur les bancs de cet endroit paisible aux agréables senteurs florales. Sa quiétude vous surprendra et ce lieu est idéal pour les amateurs de lecture ou rêverie.

C'est aussi un endroit agréable et sécurisé pour les petits enfants.

Cette liste de prescriptions n'est évidemment pas limitative ; tout usage est possible sauf celui contraire à l'ordre public.

Profitez sans modération de cet espace public créé pour vous.

A. BEAUFÉY





Rubrique Culinaire



M. HEBERT, Pirisien mais aussi propriétaire du restaurant Le Pichet, nous propose deux recettes « à la façon du Pichet » et nous l'en remercions.
A vos fourneaux !

Restaurant le Pichet 33 rue de Sedan
08000 Les Ayvelles. Tél. 03 24 57 07 58

■ TARTARE DE BŒUF



Ingrédients / pour 2 personnes

Viande de bœuf hachée spéciale Tartare.

180grs/personne.

2 oeufs

2 cuillères de moutarde de Dijon

Huile de tournesol

1 branche de persil frisé

4 cornichons

2 cuillères à café de câpres

½ oignon

Ketchup

Sauce Anglaise

Tabasco

Sel et poivre

Préparation : Cuire 1 œuf dur, avec l'autre œuf, la moutarde, l'huile, le sel et le poivre monter une mayonnaise, Hacher le persil, les cornichons, la moitié d'1 oignon et les câpres, les incorporer dans la mayonnaise ainsi que la moitié de l'œuf dur également haché, ajouter suivant votre goût le Ketchup, le Tabasco et enfin quelques goûtes de sauce Anglaise.

Mélanger le tout ! Assaisonnez votre viande hachée avec sel et poivre, puis prenez 2 bonnes cuillères à soupe de votre sauce et mélangez votre viande avec cette dernière !

Dans une assiette reconstituez votre steak Tartare que vous accompagnerez de frites et d'une belle salade afin d'obtenir un bel équilibre.

■ PAIN PERDU DE GRAND-MÈRE



Ingrédients / pour 4 personnes

12 tranches de pain rassis

25cl de lait

25cl de crème liquide

100grs de sucre semoule

3 œufs entiers

50grs de beurre

30grs de Sucre glace

Caramel au beurre salé

Glace noisette ou praliné

4 feuilles de menthe

4 framboises

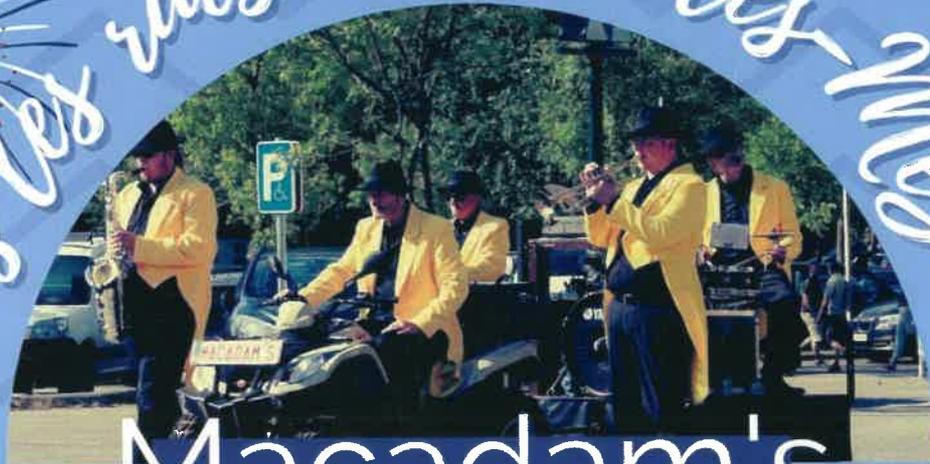
Préparation :

Dans un saladier mélanger le lait et la crème liquide, ajouter les œufs et le sucre semoule, mélanger avec un fouet puis mettre les tranches de pains à tremper afin qu'elles s'imbibent du mélange, les réserver sur un plat.

Faire chauffer le beurre (ne pas le laisser colorer) dans une poêle, mettre les tranches de pain Dès coloration, les déposer sur les assiettes sur lesquelles vous aurez préalablement mis du caramel au beurre salé puis la boule de glace, la petite finition le sucre glace et enfin le petit plus une feuille de menthe et une framboise.

Bonne dégustation !

Dans les rues de Prix-les-Mézières



Macadam's



FÊTE NATIONALE

14 JUILLET

11h Défilé - Monument aux morts - Suivi d'un vin d'honneur

15h Animations Familiales : jeux en bois traditionnels et château gonflable (enfants entre 3 et 10 ans) - Fanfare - RDV Place de la Mairie

21h Retraite aux flambeaux en musique

23h Feu d'artifice

Concours de pétanque !
14h
Cochonnet Prizien



Plus d'infos au
03 24 57 04 92

www.prix-les-mezieres.fr

L'Avenir à tout Prix



facebook.com/prixlesmezieres